

CIAS BASTIDES DE LOMAGNE

32120 MAUVEZIN

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 décembre 2018

**Présents** : Messieurs et Mesdames Guy MANTOVANI, Président, Gilles BEGUE, Vice-Président, Suzanne BIGNEBAT, Claire CHAUBET, Jacqueline FERRADOU, Maryse LAVIGNE, Jean Charles LECOQCQ, Martine MARTIN, Daniel SORO, David TAUPIAC

**Excusés** : Daniel CABASSY, Annie DELAYE, Renée DENIEL, Marie Pierre LABORDE, Marie José SEYCHAL, Nathalie SOULIER, Florence TURINI

### 1° Approbation du PV de la réunion du 13 juin 2019

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le PV de la réunion du 13 juin 2018

### 2° Nomination d'un régisseur et d'un régisseur adjoint

Marion Azzola, annonce sa mutation au SAAD du Grand AUCH, elle quitte le service le 14 décembre. Véronique Guillou qui la remplacera à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 se présente. Véronique Guillou travaille au service RH, la CCBL donne la priorité aux candidatures internes.

Marion Azzola assurait les fonctions de régisseur et Pauline Saccaro celle de régisseur adjoint. Elle sera désormais régisseur et Véronique Guillou régisseur adjoint.

### 3° Avancement d'échelon des CDI

Conformément à la délibération du 9 février 2017, proposant l'évolution de carrière des agents en CDI, en fonction des résultats de l'entretien professionnel et vu l'avis favorable du Comité technique du **13 septembre 2018**, Monsieur le Président propose donc l'avancement d'échelon pour les agents inscrits au tableau ci-dessous :

NOM Prénom	DUREE CDI	Echelon	Date accès échelon	IB	IM
BOAS Nathalie	17 H	2 <sup>ème</sup> éch	01/09/2018	348	326
PELINSKI Iwona	17 H	2 <sup>ème</sup> éch	01/09/2018	348	326

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration adoptent à l'unanimité ces dispositions.

### 4° Modification de l'indemnité de Travail du dimanche

M. le Président :

- Rappelle que le service d'aide et d'accompagnement à domicile doit fonctionner tous les jours du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés

- Rappelle que le montant actuel de l'indemnité forfaitaire pour travail du dimanche est fixé depuis la délibération du 22 décembre 2014 à 47,27 € pour 8 H de travail par jour, soit 5,91 € de l'heure
- or, ce montant forfaitaire pour travail du dimanche est fixé depuis le 1<sup>er</sup> février 2017 à 47,83 € pour 8 H de travail par jour, soit 5,98 € de l'heure. Ce montant est indexé sur la valeur du point d'indice de la fonction publique.

Le Conseil d'Administration, après avoir entendu les explications de M. le Président et après en avoir délibéré

- Accepte de fixer l'indemnité de dimanche à 5,98 € de l'heure revalorisée selon la valeur du point d'indice de la fonction publique et d'appliquer la rétroactivité à partir du 1<sup>er</sup> février 2017

### **5° Renouvellement d'un contrat unique d'insertion CAE**

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 8 avril 2015 approuvant le recrutement d'un CAE à 35 H hebdomadaires pour un poste d'adjoint administratif pour exercer les fonctions d'adjoint administratif à raison de 35 heures par semaine pour le service d'aide à domicile, à compter du 01/09/2015 et les délibérations de renouvellement dont la dernière le 20 septembre 2017, Monsieur le Président propose au conseil d'administration le renouvellement de ce contrat unique d'insertion C.A.E., renommé PEC (parcours emploi compétence) pour une durée de 1 an.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, décide à l'unanimité :

- Le renouvellement d'un CUI CAE (actuel PEC) à 35 h hebdomadaires pour un poste d'adjoint administratif, à partir du 01/09/2018 pour une durée de 1 an.

### **6° Point sur les services**

L'activité du SAAD comparée entre janvier et octobre 2017 et 2018 fait apparaître une diminution de 3 000 H. Le résultat 2018 sera inférieur aux prévisions, forte baisse des prises en charge APA.

L'activité du Portage des repas est stable. Le service a connu des problèmes d'horaires de livraison lors d'un remplacement très difficile, tout est rentré dans l'ordre avec la reprise de la titulaire. M. le Vice Président a reçu plusieurs réclamations sur les quantités insuffisantes et notamment pour le pain. Une nouvelle Directrice arrive le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et il souhaite la rencontrer afin de faire sur le point.

Un nouveau véhicule a été mis en service le 22 novembre.

Le transport à la demande a une très faible fréquentation avec toujours les mêmes usagers. Les jours et horaires fixes ne correspondent pas toujours aux besoins.

## 7° Bail MSP à MAUVEZIN

M. le Président informe les membres du Conseil d'Administration que M. le Maire de Mauvezin propose au CIAS des bureaux à la Maison de Santé Pluridisciplinaire qui seront libres dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2019. Ces bureaux sont accessibles et adaptés au service. Ils se situent au rez-de-chaussée à gauche au hall d'entrée à la place des services du Conseil Départemental qui prendront le local à droite occupé à ce jour par les kinés. Pour 2018 le tarif du loyer est de 10.10 € le m2 et les charges de 25.46 € par m2 et par an.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent à l'unanimité M. le Président à mener toutes les négociations concernant cette location à la Maison de Santé Pluridisciplinaire située 9 rue Tourneuve à Mauvezin et à signer le bail de location.

## 8° Créances irrécouvrables

M. le Président informe les membres du Conseil d'Administration que M. le Trésorier a transmis la liste des pièces à présenter en priorité en non-valeur.

Le montant de l'état détaillé des créances irrécouvrables pour motif de présentation « décédé et demande de renseignement négative » et « poursuite sans effet » est de 2 072.46 €.

L'état pour motif « certificat irrécouvrabilité » est de 294.50 €, pour motif « inférieur au seuil de poursuite » est de 4.79 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration autorisent à l'unanimité M. le Président à passer ces sommes en créances irrécouvrables et à signer tous les documents nécessaires.

## 9° Vote de virements de crédits

M. le Vice-Président du CIAS informe l'assemblée que les crédits ouverts à l'article ci-dessous du budget de l'exercice 2018 ayant été insuffisants, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants qu'il propose au vote :

N°	OBJET DES DEPENSES	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
205	Logiciel	10.00 €	
2183	Matériel informatique		10.00 €

Le Conseil d'Administration après en avoir délibéré vote à l'unanimité les virements de crédits indiqués ci-dessus.

## **10° Subvention investissement SAAD**

M. le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que le SAAD doit bénéficier pour le financement du matériel et du logiciel régie d'une subvention.

L'investissement concernant la régie s'élève à 9 366.00 €. Il propose que CIAS vire une subvention égale à ce montant au SAAD.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration décident à l'unanimité de virer le montant de 9 366.00 € au SAAD pour le financement de la régie.

## **11° Présentation de l'installation de la micro crèche sur le site de la MAM à Solomiac**

Cet espace devait être mis à disposition par location à 3 assistantes maternelles avec 4 enfants chacune moyennant un loyer permettant de couvrir l'emprunt. Deux groupes d'assistantes maternelles n'ont pas mené la démarche jusqu'au bout et il ne semble pas possible de créer cette MAM.

La CAF préconise la création d'une micro-crèche. Compte tenu qu'il s'agit d'une structure neuve prévue pour la petite enfance si le local changeait de domaine il faudrait rembourser la subvention, la solution de la micro-crèche est très intéressante.

La CCBL devra investir 67 000 € pour les jeux et autres aménagements, la CAF attribue une subvention de 80 % donc l'investissement pour la CCBL sera de 13 400 €.

La Directrice des deux structures existantes prendra en charge la 3<sup>ème</sup> structure et elle sera détachée en totalité à la Direction.

**Le Président,  
Guy MANTOVANI.**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS  
BASTIDES DE LOMAGNE**

**PROCES VERBAL**

Séance du 5 décembre 2018

Signatures